

# Un enfant sur deux ne visite pas un parent détenu

Dans le cadre de son projet d'accompagnement  
« Itinérances », la Croix-Rouge recherche  
des bénévoles pour soutenir les enfants.

● Barbara HERPOEL

« **U**n enfant sur deux ne visite jamais le parent détenu ». Triste constat que celui établi par la Croix-Rouge qui a comptabilisé plus de 12 000 enfants belges concernés par l'incarcération d'un de leurs parents. Dans 80 % des cas, il s'agit du père... *« Nous n'avons pas besoin de connaître la raison pour laquelle le papa ou la maman est privé(e) de liberté. Qu'importe, notre rôle est ici de donner la chance à l'enfant de maintenir le lien familial ou le recréer si nécessaire et certainement pas d'apporter un avis ou un jugement »*, affirme d'emblée Antoine Taty, responsable du projet nommé « Itinérances » sur le territoire du Hainaut. Un programme d'accompagnement qui vise donc à atténuer les souffrances de l'enfant.

Inévitablement, ces séparations, parfois brutales, entraînent une détérioration de la relation parent-enfant et

précarisent la situation du foyer. D'autant qu'il est difficile pour le parent présent de concilier sa vie quotidienne et le travail avec les visites au parloir. Les trajets sont généralement longs et les transports en commun peu accessibles. Or, pour le parent incarcéré, la relation familiale est un des paramètres qui influence sa réinsertion sociale.

Et pour l'enfant, il en va de son équilibre et de son bien-être. Raison pour laquelle, depuis 2004, la Croix-Rouge répond à ce besoin en tant qu'opérateur. Il est d'ailleurs le seul habilité à le faire.

## Une dizaine d'enfants en Wallonie picarde

*« Une dizaine de familles sont actuellement suivies sur le territoire de la Wallonie picarde. Longtemps, nous avons accompagné une fratrie sur Mouscron. Le parent est aujourd'hui libéré et la famille retrouve un rythme de vie normale. Leurs sourires et messages de remerciement sont la plus*

*belle récompense du travail fourni »*, se réjouit M. Taty.

## Besoins en hausse, la Croix-Rouge recrute

Le volume de cette activité a considérablement évolué depuis son lancement. À ce jour, plus de 20 % des enfants concernés sont accompagnés par des bénévoles. Mais cela n'est pas suffisant pour répondre à la demande. Des postes vacants sont donc à pourvoir au sein de l'organisation.

D'ici peu, une campagne de sensibilisation tentera de recruter de nouveaux bénévoles dont le profil est le suivant : *« En binôme, vous allez chercher l'enfant chez lui, vous lui parlez, le rassurez tout en le conduisant à la prison. Vous instaurerez un climat de confiance. Vous êtes disponible un mercredi par mois ou plus.*

*La formation est assurée par la Croix-Rouge de Belgique et les frais de déplacement sont remboursés ».*

À bon entendeur... ■

## « De la couleur dans la vie des enfants »

● Pauline DENEUBOURG

**L**a prison peut représenter une double peine, à la fois pour la personne incarcérée mais aussi pour l'entourage, éloigné d'un membre de sa fa-

mille. Et ce, d'autant plus quand il s'agit d'un enfant séparé de son père ou de sa mère...

Depuis le mois d'octobre dernier, Dominique Louveaux, ori-

ginaire de Tournai, permet à un petit garçon mouscronnois de 12 ans d'aller rendre visite, une fois par mois, à son papa incarcéré à la prison d'Ittre. *« L'année*

*dernière, j'ai eu l'occasion de participer à une séance d'information de la Croix-Rouge au cours de laquelle le projet Itinérances a été présenté, rappelle la bénévole. J'ai tout de suite été attirée par ce projet autour de la relation parent/enfant.»*

Après avoir suivi une formation, Dominique Louveaux a rapidement rencontré Bastien (prénom d'emprunt), un jeune garçon vivant dans un foyer à Mouscron. «Il vit dans ce foyer depuis l'âge de 6 ans. Sa mère a disparu dans la nature et son père purge une longue peine de prison. Au début, son père était incarcéré à la prison de Tournai, cela permettait à l'enfant de lui rendre visite en étant accompagné par les éducateurs du foyer. Mais, depuis quelques années, il a été transféré à Ittre rendant les visites plus diffi-

*les à organiser.»*

Vu la distance, aucune rencontre n'avait pu être programmée entre le père et le fils pendant plus de dix mois... «Dès que je me suis proposée en tant que bénévole, on m'a parlé de ce jeune garçon qui ne savait plus rendre visite à son père, faute d'un accompagnateur acceptant de faire le trajet jusqu'à la prison. Cela donne encore plus de sens à mon implication, d'autant plus que c'est une volonté de l'enfant et du père de pouvoir se voir, recréer et conserver des liens entre eux.»

La bénévole ne connaît pas les raisons de l'incarcération du père de famille et elle ne souhaite pas le savoir. «Mon rôle est avant tout d'accompagner l'enfant à la prison, insiste Dominique Louveaux. Un mercredi après-midi par mois, je vais le chercher au foyer et je le conduis à l'entrée de la

*prison d'Ittre. Il est alors pris en charge par une psychologue qui reste présente lors de la rencontre avec son père. Je le récupère ensuite à la sortie.»* Avec plus d'une heure de trajet en voiture, les liens se sont rapidement créés entre l'enfant et la bénévole de la Croix-Rouge. «On parle de tout et de rien, sourit-elle. De l'école, de la vie au foyer, etc. mais jamais de l'incarcération de son père... Vu que c'est toujours moi qui l'accompagne, il y a vraiment une relation de confiance qui s'est établie entre nous. Je trouve qu'en tant que bénévole du projet Itinérances, j'apporte un peu de couleur dans la vie de cet enfant qui doit faire face à de nombreuses difficultés depuis son plus jeune âge... Je suis satisfaite quand je le vois sortir de la prison avec le sourire, après avoir pu voir son papa...» ■